

Lausanne, le 21 octobre 2020

Communiqué de presse

Durabilité

Les consommateurs suisses réclament un indice de réparabilité

Une enquête menée par l'Alliance des organisations de consommateurs (FRC, SKS et ACSI) au niveau national montre un très large soutien (98%) à un système d'étiquetage qui évalue la réparabilité de produits tels que les appareils électroménagers ou électroniques. Les Suisses veulent des produits réparables et qui durent longtemps, même si cela coûte plus cher. Un fait qui incite nos organisations à poursuivre leurs efforts dans ce domaine, notamment via l'organisation de Repair Cafés et en portant ces exigences devant le Parlement, à Berne.

Oui, nous voulons aussi un système d'étiquetage qui évalue la réparabilité de certains types d'objets. C'est ce qu'affirme l'écrasante majorité des 2 665 consommateurs helvétiques qui ont participé à l'enquête de l'Alliance au cours des trois dernières semaines. La participation prouve à elle seule le fort intérêt suscité par cette thématique. Suite à l'introduction d'un «droit à la réparation» par l'Union européenne, la France sera le premier pays à instaurer, en 2021, un «indice de réparabilité» qui présentera le degré d'interventions possibles sur certaines catégories d'appareils selon des critères objectifs. Il sera apposé sur les étiquettes des smartphones, ordinateurs portables, téléviseurs, machines à laver et tondeuses à gazon, poussant ainsi les fabricants à améliorer la durabilité de leurs produits. Un bienfait pour l'environnement comme pour le porte-monnaie des clients.

Les partisans de l'indice représentent ainsi 98% du panel de notre sondage, contre 2% d'opposants. La possibilité qu'un appareil électroménager dure longtemps est un facteur décisif (64%) ou important (35%) dans le choix d'un achat. Les sondés estimant qu'il s'agit d'un élément secondaire ne représentent que 1%. Surtout, un indice basé sur des critères objectifs serait décisif (58%) ou important (39%) pour une nette majorité. Ils seraient aussi très largement prêts (96%) à payer plus cher pour un produit qui offre des garanties spécifiques de réparabilité, même si 38% n'accepteraient qu'un léger surcoût. Le résultat n'étonne guère, sachant que 97% des répondants indiquent avoir déjà dû jeter au moins une fois un objet encore en bon état, simplement parce que le coût de la réparation était trop élevé ou que les pièces détachées n'étaient pas disponibles. Ils sont 34% à l'avoir subi «plusieurs fois». Enfin, 77% seraient favorables à ce que certains objets non réparables soient interdits à la vente.

Grâce à cette enquête, l'Alliance dispose maintenant de données concrètes sur les attentes des consommateurs. Elle pourra ainsi s'appuyer sur ces éléments pour porter de nouvelles demandes à Berne et faire évoluer la législation lors des prochaines sessions parlementaires. Ceci dans le but de mieux armer les particuliers face au prêt-à-jeter et de faire évoluer l'offre vers plus de durabilité. Parallèlement, l'organisation de Repair cafés reprendra davantage dès que la situation Covid-19 le permettra.

Informations complémentaires:

FRC: Laurianne Altwegg, responsable Environnement, Tél. 021 331 00 90

SKS: Sara Stalder, Geschäftsleiterin, Tél. 078 710 27 13

ACSI: Laura Regazzoni, Segretaria generale, Tél. 079 725 14 18